



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF, AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

Lors de l'assemblée régulière du Conseil tenue le 8 septembre 2025, les membres du conseil ont adopté et/ou déposé les règlements / projets de règlements suivants. Le(s) règlement(s) seraient adoptés à une prochaine séance prévue le 2 octobre 2025 à 20h:

ADOPTION DU/DES RÈGLEMENT(S) SUIVANT(S) :

RÈGLEMENT 269-25 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

DÉPÔT DU/DES PROJET(S) DE RÈGLEMENT(S) SUIVANT(S) :

RÈGLEMENT 250-20-3 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE SUR CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements et/ou projets de règlements au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture du secrétariat.

Donné à Brébeuf, ce 9 septembre 2025

Annie Bellefleur, greffière trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-joint en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil le 9 septembre 2025 entre 8h30 et 16h30

En foi de quoi je donne ce certificat ce 9 septembre 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read "ABellefleur". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Annie Bellefleur, greffière trésorière